

RAS LE POLE !



TOUTES ET TOUS EN GREVE à POLE EMPLOI LE 18 JUIN 2009

La plateforme intersyndicale de revendications que nous avons signée avec la CGT et le SNU, pour cet appel à la grève, est très explicite :

La multiplication des reportages et des enquêtes dans les médias révèle au grand public et à nos concitoyens ce que nous avons raison de dénoncer collectivement dès le 5 janvier 2009. La « vitrine enchantée » de Pole Emploi cache en fait une « arrière boutique » peu reluisante :

- métiers du conseil et de l'indemnisation bradés,
- accroissement inouï de la précarité des personnels,
- disparités salariales,
- dégradation des conditions de travail entraînant des souffrances inouïes allant jusqu'au suicide et tentatives de suicide de plusieurs collègues,
- sous effectifs chroniques malgré l'augmentation exponentielle des chômeurs,
- consignes démultipliées pour accentuer les pressions et les sanctions sur les seuls demandeurs d'emploi,
- délation et stigmatisation des étrangers par l'injonction de transmettre systématiquement à la Préfecture une copie des titres de séjours lors de l'inscription...

TROP c'est TROP !



SOLIDAIRES SUD EMPLOI EXIGE AVEC VOUS :

- **Des personnels correctement rémunérés et formés, en effectif suffisant** et travaillant dans des conditions leur permettant de rendre un service de qualité
- **Respect du choix des personnes** en matière de recherche d'emploi, d'orientation et de formation avec **Refus de toute pression** conduisant à la radiation ou de toute mesure de flicage
- **Séparation des missions** de conseil et d'indemnisation
- **Garantie** aux usagers d'un accès libre et rapide aux services
- **Une allocation minimum** de base pour tous, financée par la solidarité nationale ; **L'indemnisation chômage est un droit** : indépendant des critères de sexe, d'âge, de situation de famille, de passé professionnel et de la nature de la perte d'emploi ; **Pas de revenu inférieur à 80 %** du salaire brut antérieur

Pourquoi un appel nationale à la grève de 3 syndicats Pole Emploi seulement ?

Comme l'ensemble des personnels nous sommes très attachés à l'unité d'action syndicale. C'est une donnée importante pour la réussite des mouvements.

Depuis la création de Pôle Emploi, nous sommes porteurs dans l'intersyndicale Pole Emploi d'une proposition de modalités d'actions de grève reconductible qui s'inscrivent dans la durée, sur plusieurs jours consécutifs et jusqu'à satisfaction de nos revendications.

Nous avons tenté de convaincre les autres forces syndicales pendant plusieurs semaines et à l'occasion de multiples réunions.

Aujourd'hui à quelques semaines de l'été, après 6 mois de dysfonctionnements graves de Pole Emploi à tous les niveaux, nous sommes obligés de constater que nous n'avons pas convaincu sur les modalités d'actions indispensables. Mais, plus grave, après nous avoir fait croire qu'ils seraient partants pour une action de 24h spécifique à Pole Emploi, les autres syndicats nous disent aujourd'hui préférer les négociations avec la DG qui pourtant s'embourbe depuis de longs mois, ou bien privilégier la rentrée de septembre !

Pour nous, la situation actuelle est tellement catastrophique qu'il fallait donner à l'ensemble des personnels droit privé, droit public, précaires... la possibilité de s'exprimer par une action de grève médiatisée. C'est le choix que nous avons décidé de faire en toute responsabilité avec la CGT et le SNU. Notre conviction reste néanmoins que seule une grève générale interprofessionnelle permettra de gagner. Si une grève générale ne se décrète pas, ne pas proposer cette perspective, ne pas l'organiser, c'est faire en sorte qu'elle n'ait pas lieu. Cette proposition a été faite par notre Union Syndicale Solidaires lors de toutes les réunions intersyndicales nationales de ces derniers mois.

L'expression d'avis différents sur les stratégies syndicales est une donnée normale du pluralisme les salarié-e-s doivent connaître les positions et propositions de chaque syndicat, et choisir quel type de syndicalisme ils/elles soutiennent.